

Image not found or type unknown



Acquisition de qualité de Français lié à ma naissance

Par **Maroki1**, le **20/06/2020 à 18:37**

Bonjour,

je suis né en septembre 1976, à Paris. Mes parents étrangers, d'origine marocaine ont quitté définitivement la France alors que j'avais 4 ans.

j'ai vécu depuis au Maroc.

Aujourd'hui, je souhaite devenir citoyen Français par ma naissance en France.

Puis-je y accéder ?

Merci pour vos réponses.

Maroki

Par **fabrice58**, le **20/06/2020 à 18:53**

Bonjour, la simple naissance en France ne suffit plus depuis lo,gtemps pour obtenir la nationalité française.

Dans votre cas, aucune chance d'obtenir la nationalité d'un état avec lequel vous n'avez aucun lien.

cdt

Par **Visiteur**, le **20/06/2020 à 22:48**

Bonjour

Il est possible d'obtenir la nationalité française, mais selon les éléments indiqués, vous ne réunissez pas les conditions.

Lien...<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3068>